

Le RUSÉ

Le Gouvernement l'a annoncé la semaine passée : le taux du Livret A va passer de 2,25 % à 1,75 % au 1^{er} février. Une baisse liée au ralentissement de l'inflation nous explique-t-on au plus haut sommet de l'Etat. Un ralentissement dont les Français ont bien du mal à prendre la juste mesure : au quotidien ce sont plutôt à des hausses des prix significatives qu'ils sont soumis. Juste pour rappel : +2,4 % pour le gaz, +2,5 % pour l'électricité, + 6 € pour la redevance télé... Et on ne vous parle même pas du panier moyen du consommateur français qui, selon l'Observatoire annuel de Familles rurales, a augmenté de 3,49 % en 2012 après avoir déjà augmenté de 4,4 % en 2011. Soit une hausse de 7,89 % en 2 ans. Parallèlement, le SMIC a augmenté de... 0,3 % soit 3 centimes de l'heure... Cherchez l'erreur... Quoi qu'il en soit, en faisant passer le taux du Livret A à 1,75 %, le Gouvernement espère relancer l'économie. Découragés par un taux si modeste, les Français devraient ainsi être incités à dépenser leurs économies et donc à relancer la consommation. En fait, dans la réalité, seule une minorité de Français (8%) compterait consommer davantage, selon un sondage Ifop. Pour les autres, le choix se fera entre laisser leur épargne où elle est, ou la transférer sur un placement plus intéressant. Ceux qui n'ont que le Livret A comme bas de laine n'ont pas l'intention de s'en séparer. Et ceux qui ont les moyens de consommer et d'épargner ont trouvé des placements beaucoup plus intéressants que le Livret A. Etrange que le Gouvernement n'ait pas encore compris ça...

Le dessin

Chaque semaine notre dessinateur Babouse, revient sur l'actualité à sa manière...



Quel avenir pour My Ferry Link ?

A deux reprises cette semaine la société qui a pris, par la force des choses, la succession de SeaFrance, a été mise en lumière par la presse.

La première occasion est venue du Nord Littoral qui s'est attaché à faire un point complet sur l'évolution des chiffres de la nouvelle société. Une montée en puissance relativement lente, une progression malgré tout continue sur l'ensemble des secteurs : voitures, passagers, camions. Des chiffres qui amènent la nouvelle société à 2% du marché fret, 7% des passagers, 11% des voitures. La réalité des chiffres appelle naturellement à se poser la question de l'équilibre financier de l'entreprise et de l'avenir. Un équilibre financier incertain, qui avait d'ailleurs été pris en compte par les créateurs dès le démarrage par un mécanisme d'achat des traversées. Un coût estimé entre 15 et 22 millions d'euros.

Comment aurait-il pu en être autrement, quand toute la clientèle avait dû s'adresser ailleurs par la faute du gouvernement Fillon et de la SNCF qui ont vraiment tout fait pour qu'il y ait cessation d'activité, préférant fermer l'entreprise plutôt que de

voir les salariés réussir là où eux avaient échoué.

Redémarrer une nouvelle activité est toujours plus complexe que d'assumer une continuité d'exploitation. C'est d'autant plus vrai dans un secteur où les contrats se négocient à l'année pour obtenir de belles remises. Une réalité que confirment les

transportés. Ce type d'erreur de jeunesse se doit d'être corrigé au plus vite, comme d'autres qui font perdre de la ressource car n'offrant pas aux clients les produits dont ils ont besoin.

C'était pour éviter toutes ces difficultés que les salariés souhaitaient pouvoir pour-

tés par la SNCF et le gouvernement de l'époque, ne seraient pas versées car la SCOOP ne serait pas directement propriétaire des navires.

Mais de qui se moque-t-on dans cette affaire ? Comment la SCOOP aurait-elle pu devenir propriétaire des navires alors qu'elle n'avait pas les fonds nécessaires pour procéder au rachat. C'est ce qui avait motivé un certain nombre de politiques, promettant des aides, dont on n'a jamais vu la couleur à preuve du contraire. C'est en pleine connaissance de cause de tous les intervenants au dossier, que le montage s'est effectué avec le groupe Eurotunnel en capacité lui de répondre financièrement.



quinze premiers jours de janvier, qui ont vu revenir d'anciens clients, obligés d'aller ailleurs. Dans le même ordre d'idée, un certain nombre d'erreurs de jeunesse ont pu être commises qui ont amené des pertes de chiffres d'affaire. Il n'aura par exemple échappé à personne que pas un car ne passait par My Ferry Link. Cela est dû à l'absence de prévision de ce type de clients : pas prévus pas

suivre l'activité, sans coupure.

La seconde occasion, est venue d'un communiqué du liquidateur qui précise que le Plan Social Entreprise de SeaFrance qui vient à terme le 23 janvier, n'est pas allé à son terme. En effet, une prime de 25 000 euros par salarié qui participerait à la scoop, n'a pas été versée. Ces primes pourtant accep-

Il serait temps que du côté de la SNCF et des pouvoirs publics on cesse de jouer avec l'avenir des salariés et que l'on libère enfin cette « modique somme » qui pourrait atteindre à terme : 12,5 millions d'euros, une somme particulièrement importante pour l'avenir. A moins que les bruits de coulisses qui affirment que ceci n'a d'autre but que de faire pression sur les salariés afin qu'ils renoncent à leurs plaintes contre la SNCF, ne soient fondés. Une affaire à suivre de près.

En bref... En bref... En bref... En bref... En b

J'ai glissé chef

On appelle ça un lapsus... Révélateur ou pas ? Quoi qu'il en soit c'est M. Clais, président de l'OP, qui au moment de présenter Murielle Wulverick à l'occasion de la cérémonie des vœux, lui a donné le titre de présidente de la commission des infidélités. Disons que c'est juste sa langue qui a fourché...

Pas finie

Inaugurée en grande pompe il y a maintenant 2 mois, la salle de l'amicale Michélet n'est toujours pas terminée. Certes, désormais il y a bien un WC (ce qui n'était pas le cas lors de l'inauguration), mais pas

de bans dans les vestiaires par exemple. D'ailleurs la commission de sécurité n'est toujours pas passée. Du coup si les entraînements peuvent s'y dérouler (presque) normalement, pour les matchs officiels c'est une autre histoire : il faut émigrer ailleurs...

CRUFC

Les mécontents de la gestion « opaque » du président du club, ont apparemment réunis suffisamment de signatures de licenciés pour obtenir l'organisation d'une assemblée générale extraordinaire. Dès lors ils en ont fait par écrit la demande. Leur donnera-t-on satisfaction ? Une affaire que nous continuons de suivre.

On le note

Vous pouvez d'ores et déjà noter que le prochain conseil municipal a lieu le mercredi 30 janvier. Alors comme d'habitude, on ne peut que vous inciter à venir assister aux débats. Vous verrez, vous ne serez pas déçus. c'est un vrai spectacle.

Conseil municipal
Mercredi 30 janvier
18 h 30
Hôtel de ville de Calais

Vœux de Natacha Bouchart à la population

« Nous partîmes cinq cents; mais par un prompt renfort
Nous nous vîmes trois mille en arrivant au port,
Tant, à nous voir marcher avec un tel visage,
Les plus épouvantés reprenaient de courage ! »

Cet extrait du Cid de Pierre Corneille est certainement le scénario que Natacha Bouchart aurait aimé voir se dérouler lors de sa présentation des vœux de la municipalité à la population. Malheureusement pour elle, la réalité a été cruelle. En effet, le forum Gambetta semblait bien vide au moment où Madame le Maire a commencé son discours.

On pourra toujours invoquer le mauvais temps, il n'en reste pas moins vrai qu'il y avait beaucoup moins de monde qu'à l'accoutumée pour cette cérémonie, une réalité qui vient renforcer l'impression de vide déjà ressentie quelques jours plus tôt lors de la cérémonie des vœux au personnel municipal où pourtant le buffet avait de quoi attirer. Pour le reste, un discours insipide qui n'a pas déchaîné les foules (sic !). S'appuyant sur l'expression populaire : « la culture c'est comme la confiture, moins on en a, plus on l'étale », le premier magistrat de notre ville, qui a fort peu de résultats encourageants à nous présenter (hors les grandes opérations qui étaient déjà engagées et qu'elle et son équipe se sont contentés d'i-

naugurer), s'est contenté de nous ressasser pendant 45 minutes tout ce que la ville entreprenait. Probablement pensait-elle ainsi anesthésier la foule et lui faire prendre des vessies pour des lanternes.

S'il fallait tenter de résumer en une formule la « substantielle moelle » du discours majoral, nous oserions avancer : « la grande réussite de Madame Bouchart et de son équipe, c'est qu'ici (à Calais) le chômage augmente moins vite qu'ailleurs. » Si le sujet n'était aussi sérieux, il prêterait sûrement à rire, tant est risible le fait de faire croire qu'une augmentation moindre est un phénomène positif ! En attendant, Calais est toujours champion régional du chômage avec 17%, et ça, c'est le résultat de la majorité UMPS qui entendait donner du travail à chacun.

S'agissant de la prestance de l'oratrice, les Calaisiens présents quelques jours auparavant à la cérémonie des vœux de la section du PCF du Calais, ont pu soutenir la comparaison avec un « vrai » sénateur : Eric Bocquet, qui, lui, est parvenu à capter l'attention de son auditoire.

Décidément cela sentait vraiment la fin de règne lundi soir dans le forum Gambetta. La légende dit qu'au moment de mourir les cygnes font entendre un chant admirable. Mais à l'écoute de la prestation de Madame Bouchart, on ne pourra même pas parler de « chant du cygne » tant la mélodie était pénible.

Spyland, le parc qui cherche son site



Lors de la cérémonie des vœux du président de l'agglomération aux personnalités, Philippe Blet est largement revenu sur le projet Spyland. Le président Blet mise en effet beaucoup sur ce parc à thème « qui pourrait être opérationnel dès 2016. » Il mise d'autant plus dessus qu'il n'a, pour l'heure, pas grand-chose d'autre à inclure à son bilan. Il peut bien évoquer la base de voile et la base de chars à voile (la première, il s'est contenté de l'inaugurer, la seconde existe depuis des années...) et le Palais des congrès (récupéré par Natacha Bouchart), on se rend bien compte qu'il ne reste réellement que l'école d'art (et encore, à moitié seulement, le projet étant en partie porté par l'OPHLM) et surtout Spyland.

Et pour cause ! Natacha Bouchart n'est pas près de s'accaparer le projet. Si elle s'est renseignée comme nous, elle sait parfaitement qu'il devait déjà voir le jour dans la région d'Aix-en-Provence à l'été 2005, puis dans la Drôme, à côté de Valence au prin-

n'en est plus à évoquer « juste » 1 million de visiteurs, ce qui était déjà énorme. Non, on vise désormais de 1 à 3 millions. Carrément. Rappelons quand même que le Futuroscope, c'est 1,7 million de visiteurs en 2011 par an et le parc du Puy du Fou, 1,5 million de visiteurs. Après respectivement 26 et 24 ans d'existence. Des nuls ! A Calais on casse la baraque dès la première année. Obligé. Quant aux 400 millions d'euros d'investissement que le projet nécessite, on se dit que, par les temps qui courent, c'est pas gagné... Mais on va encore nous reprocher d'être défaitistes... Nous on dit réalistes...

temps 2007, puis en Espagne, à Saragosse (fin 2007 un article de *La Dépêche* annonçait la construction d'un parc d'attraction de 100 ha au pied des Pyrénées espagnoles) puis à...

Mais Philippe Blet n'a peur de rien. Surtout pas du ridicule. D'ailleurs on

Coup de griffe

➤ Je cumule, tu cumules pas

Natacha Bouchart a expliqué la semaine passée dans la presse être favorable à autoriser « un mandat local et un mandat national ». Tu parles Charles... Bizarrement on se souvient de la même Natacha Bouchart expliquant, notamment lors de la campagne des municipales de 2008, que Jacky Hénin maire et député européen, c'était honteux. En revanche Natacha Bouchart maire et sénateur, c'est on ne peut plus logique. Ben oui, quoi. Après tout c'est bien elle la reine du « faites ce que je dis, faites pas ce que je fais ». Mais c'est vrai que ça n'a rien à voir. D'ailleurs une autre preuve que c'est très différent : Natacha Bouchart cumule les mandats ET les salaires. Soit 8 000 € par mois pour elle, et tout ce qui est au-dessus pour 3 élus qu'elle a désignés (la délibération est passée en conseil municipal). Jacky Hénin maire ET député ou Jacky Hénin uniquement député gagne 2 800 € par mois... Rien à voir... Tiens, et si on interdisait le cumul des salaires plutôt... On est sûrs que ça en refroidirait plus d'un.

Poil à gratter

Mais non !

Mais non, la presse locale ne fait pas de l'anti-Hénin... Enfin ! Qu'est-ce que vous allez chercher là ? D'ailleurs si les médias locaux ne l'ont pas interrogé à l'issue du discours de Natacha Bouchart lors de la cérémonie des vœux, ce n'est pas fait exprès. Ben non. C'est juste qu'ils ne l'ont pas trouvé mais qu'ils sont tombés sur Yann Capet qui, lui, est arrivé à la fin du discours. Il a eu raison. Jacky Hénin était là à l'heure. Il a eu tort.

Trois pour un

La semaine passée nous évoquions dans ces colonnes la décision de justice qui avait été rendue en faveur de l'ancien directeur de l'OP, M. Haulot, permettant à celui-ci de réintégrer son poste. De fait, lundi dernier il s'est présenté à l'office en compagnie d'un huissier. Après l'avoir reçu, le président de l'office, M. Clais, a déclaré « C'est une affaire qui va se terminer calmement, cela fait partie d'un certain nombre de dossiers dont j'ai hérité lors de ma nomination. » Certes, M. Clais n'était pas président de l'OP quand M. Haulot a été embau-

ché (par l'ancienne présidente Mme Courmont) puis licencié (avec le soutien de Mme Bouchart, vice-présidente), mais il semble tout de même bien détaché. « Les frais engagés sont importants en effet, c'est malheureux. » Tu m'étonnes : 120 000 € rien qu'en salaires, sans parler des indemnités que l'office va encore devoir verser à M. Haulot... Sans oublier que pendant ce temps-là, le précédent directeur de l'OP, M. Scy, viré comme un mal propre au lendemain des élections, est toujours payé par l'organisme public. Un directeur en place, mais trois salaires de directeur payés simultanément, c'est vrai, on peut dire que c'est malheureux... Ce qui est surtout malheureux, c'est de voir dans quel état va se retrouver l'OP après 6 ans de règne de Bouchart and Cie. Mais c'est pas grave, ce sont les locataires qui paient...

Candidate

Natacha Bouchart l'a annoncé par voie de presse interposée : oui, elle sera bien candidate aux prochaines municipales qui auront lieu en 2014. Et non, elle ne

negociera pas « avec des groupes politiques. » Ses amis d'hier en sont pour leur compte. D'ailleurs, les élus du Modem l'ont bien compris. Quant au cas Philippe Blet, Natacha Bouchart se garde bien de dire si elle souhaite ou pas repartir avec le président de l'agglo. Pour l'instant. C'est bien, on redécouvre le vrai visage de la chef de file de l'UMP : intransigente et autoritaire. Et dire que c'est Hénin qui passait pour un dictateur...

Spyland : réunion annulée

Le projet Spyland, c'est du concret. D'ailleurs le président Blet l'assure : le parc à thème ouvrira en 2016 (voir ci-dessus). Enfin, ça c'est ce qu'on appelle un vœu pieu. Remarquez, en cette période de l'année, c'est de circonstance. En fait, dans la réalité, il semblerait que ça avance... au ralenti. Voire que ça recule. D'ailleurs, la dernière réunion technique de coordination du projet prévue le lundi 14 janvier dernier a été annulée à la demande de Noraparc. C'est un signe vous croyez ?

Soirée patoisante



avec
Graziella et
Mam Catoire

Samedi 9 février

à partir de 19 h
à l'Atelier

194 Bd de l'Egalité

Sur inscription et réservation préalable obligatoire directement au 194 Bd de l'Egalité.

Attention : nombre de places limitées
Aucune inscription prise sur place